

# **citediamétropole**

**S.P.L. CITEDIA METROPOLE  
Société Publique Locale  
RCS RENNES B 823 513 098**

**6, Place des Colombes  
35000 RENNES  
Tél. 02.99.65.01.11 – [www.citedia.com](http://www.citedia.com)**

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur**

S.P.L. CITEDIA METROPOLE

Personne responsable du Marché : Monsieur le Directeur Général

6, Place des Colombes - C.S. 44354 - 35043 RENNES Cedex

Tél : 02.99.65.01.11 – Courriel : [gwenaelle.guillope@citedia.com](mailto:gwenaelle.guillope@citedia.com)

### **Type de procédure**

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du Décret n° 2016-360 du 25/03/2016 pris en application de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 selon une procédure d'Appel d'Offres ouvert - Articles 67 et 68 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016.

### **Objet**

Fourniture et remplacement de blocs-portes métalliques dans 5 parcs de stationnement gérés par CITEDIA METROPOLE à Rennes (35000).

### **Lieu d'exécution des prestations**

35000 RENNES

### **Caractéristiques principales**

Les prestations comprennent la fourniture des matériels et produits nécessaires à la réalisation complète des travaux, la main d'œuvre, le transport, le stockage, la préparation des chantiers, la dépose des équipements existants, la pose et la mise en service des nouveaux matériels et la remise en état des lieux.

Aucune variante n'est autorisée.

Le Marché comporte deux Prestations Supplémentaires Eventuelles (options).

Le Marché sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire.

### **Délais d'exécution**

L'ensemble des prestations, périodes de préparation, de nettoyage et de repliement des installations de chantier comprises, devra être réalisé pour le 27 septembre 2019 au plus tard. Démarrage prévisionnel : Mai 2019.

### **Conditions de participation**

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite des sites préalablement à la remise des offres.

Cette visite aura lieu le 3 ou le 5 Avril 2019 à 10H00.

Justification et documents à produire quant aux qualités et capacités des candidats : voir le Règlement de la consultation.

**Critères de jugement des offres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous-critères énoncés dans le Règlement de la consultation.

**Conditions d'obtention du dossier de consultation et des renseignements complémentaires**

Le dossier de consultation des entreprises est **disponible librement et gratuitement** à l'adresse électronique suivante : <http://demat.centraledesmarches.com/7045364>

Pour obtenir tous renseignements complémentaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, une demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur dont l'adresse URL est la suivante : <http://demat.centraledesmarches.com/7045364>

**Conditions d'envoi ou de remise des plis**

Conformément à l'article 41 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016, **la transmission par voie électronique est obligatoire.**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse URL suivante : <http://demat.centraledesmarches.com> avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées ci-dessous.

Les modalités de transmission sont définies dans le Règlement de la consultation.

La transmission par voie papier ou sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

**Délai de validité des offres**

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Date limite de réception des offres**

24 Avril 2019 – 12H00

**Instance chargée des Procédures de recours**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

7, Rue Pierre Abélard

35000 RENNES

Téléphone : 02.99.65.37.37 - Fax : 02.99.31.06.15 - Courriel : [tgi-rennes@justice.fr](mailto:tgi-rennes@justice.fr)

**Date d'envoi du présent avis à la publication**

22 Mars 2019

L'avis intégral a été transmis au JOUE le 20 Mars 2019